

BÂTISSEUR



Le Bâtitisseur est en ligne sur le site apchq.com | Novembre 2019



Suite à l'Assemblée générale de l'APCHQ-Estrie qui a eu lieu le 4 octobre dernier à la salle communautaire de Sainte-Catherine-de-Hatley, nous vous présentons notre conseil d'administration.

De gauche à droite, à l'arrière :

Daniel Pellerin, administrateur; Alain Turgeon, président ex-officio; Diégo Zol, trésorier; Éric Fortier, vice-président; David Lussier, administrateur; François Lajeunesse, vice-président; René Desrosiers, administrateur; Sylvain Mathieu, directeur général.

De gauche à droite, à l'avant :

Caroline Ancitil, administratrice; Alain Patry, président; André Duclos, administrateur; Patrick Lachance, administrateur exécutif.

Sommaire

Nouvelles brèves ■ 3

Chronique juridique ■ 4
Un promoteur doit-il
détenir une licence ?

Chronique technique ■ 6
Planchers chauffants :
le grand confort

Voyage à Dubaï ■ 7

Nouvelles de La Relève ■ 9

Formations et calendrier
d'événements ■ 10

Nouveaux membres ■ 11
Bienvenue!

.....
Le Bâtitseur est publié 5 fois l'an
par l'APCHQ-Estrie.

Coordination et textes :
Amélie Patoine et Nicole Côté

Conception et mise en page :
Danielle Paré
819 569-4141
.....



Mot du président

M. Alain Patry

C'est avec grand plaisir et beaucoup de fierté que j'ai accepté un troisième mandat à titre de président de l'APCHQ-Estrie! Je vous remercie tous pour votre confiance renouvelée et sachez que je serai de tous les combats pour que nos membres soient les mieux servis et les mieux représentés!

Maintenant, les douze derniers mois ont permis aux administrateurs de l'Association de se pencher sur différentes problématiques auxquelles les membres font face. Ceci nous a permis de prioriser quatre dossiers pour lesquels nous entreprendrons des actions.

1 - LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Alors que les centres d'enseignement peinent à recruter des élèves dans les cohortes des métiers de la construction, les entreprises de la région cherchent par tous les moyens possibles à recruter des nouveaux employés tant dans le secteur de la rénovation que dans celui de la construction neuve, et ce, malgré les conditions de travail qui sont des plus favorables pour les employés. Nous réfléchissons donc aux moyens qui nous permettront d'aider les membres à trouver de nouveaux travailleurs.

2 - RÉFLEXION SUR LE RÉSEAU DE L'APCHQ

Des travaux ont été entrepris pour donner suite au congrès provincial de l'automne dernier afin d'améliorer l'efficacité de l'Association pour l'ensemble des membres. L'Association de l'Estrie, créée en 1960, a été suivie par l'Association Provinciale trois ans plus tard. Le réseau s'est bien sûr transformé au cours des années. Mais c'est le dossier des garanties obligatoires qui a changé à jamais notre organisation. Les problèmes reliés à la pyrrhotite dans la région de Trois-Rivières ont fait en sorte que les plans de garantie - GMN puis Abritat - soient remplacés par la Garantie Construction résidentielle (GCR).

Dès lors, un changement profond s'en est suivi puisque plusieurs ressources financières et humaines y étaient rattachées. L'Association doit maintenant réviser le tir, repenser l'organisation. Pour ce faire, nous devons départager les tâches de nos organisations respectives et modifier la gouvernance de l'APCHQ. Une fois le tout complété, les services que nous vous offrons ne pourront qu'être améliorés.

3 - COTISATION DES MEMBRES

Nous avons entrepris une discussion sur la cotisation des membres de l'Association. Fort heureusement, l'APCHQ-Estrie bénéficie d'une bonne santé financière. Par ailleurs, plus de dix années se sont écoulées depuis la dernière hausse de la cotisation. Sachez cependant que la priorité de votre conseil d'administration, en plus de ne pas hausser les tarifs, est d'augmenter les services que vous recevez!

4 - POLITIQUE RELATIVE AUX DONS

Finalement, le quatrième dossier vise à ce que l'Association se dote d'une politique relative aux dons pour les différentes causes charitables. En effet, bon an, mal an, l'Association remet plusieurs milliers de dollars pour différentes causes, tout aussi bonnes les unes que les autres. Nous devons définir les critères qui guideront les choix de l'APCHQ-Estrie. Nous déterminerons aussi quels montants seront remis, et pour quelle période.

La table est maintenant mise pour différentes actions qui sauront, j'en suis sûr, aider notre grande communauté d'affaires et assurer notre pérennité!

N'hésitez pas à communiquer avec la permanence de l'APCHQ si vous avez des idées, des opinions ou des questions sur ces sujets. Votre implication ne pourra qu'enrichir notre réflexion. ■

Alain Patry, président
APCHQ, région de l'Estrie



Party de Noël des membres et leurs employés

Samedi 7 décembre 2019
Théâtre Granada

Il est encore temps de vous inscrire auprès de Nicole Côté ncote@apchq-estrie.com ou 819 563-9643, poste 236.



Lors de notre tournoi de Golf 2019, Caroline Paquin a réussi le trou d'un coup sur le #8 du parcours commandité par Desjardins. Elle s'est donc mérité 10 000 \$ et 5 000 \$ ont aussi été remis à Mairaine Tendresse. Bravo!

Sur la photo, de gauche à droite : Tina Houle et Michelle Huot, bénévoles pour Mairaine Tendresse de l'Estrie, Caroline Paquin, Nathalie Desrosiers, adjointe à la direction de Mairaine Tendresse de l'Estrie.



Souper d'huîtres

Mercredi 13 novembre 2019
Taverne Américaine O'Chevreuil

Les places sont limitées et l'inscription est obligatoire.

Veillez communiquer avec Nicole Côté (ncote@apchq-estrie.com ou 819 563-9643, poste 236).

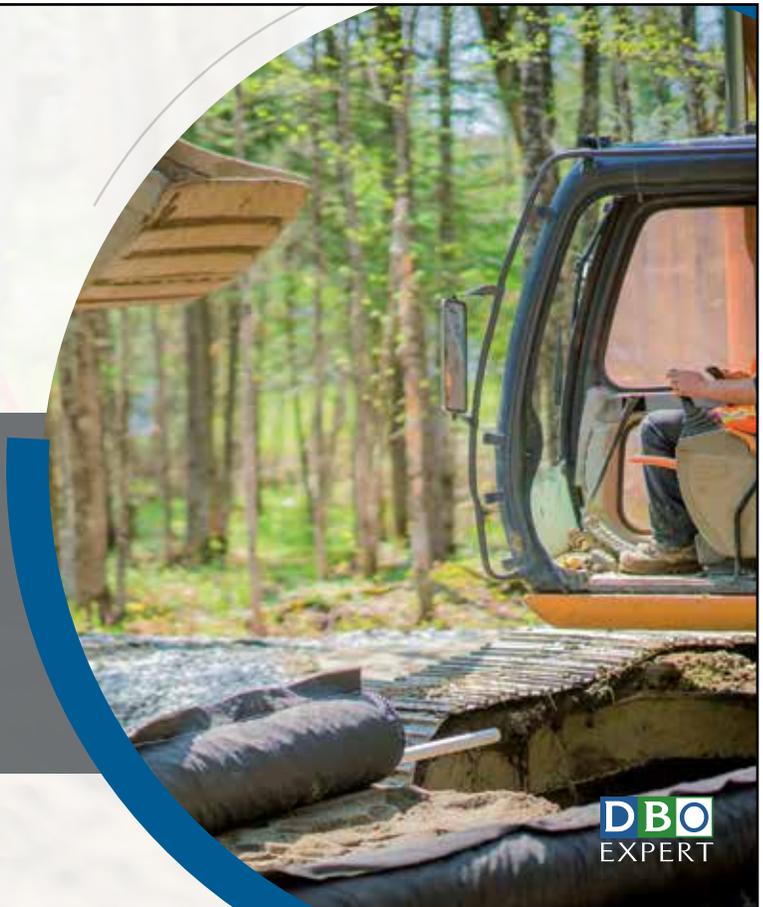
System O^{MD}

DBO Expert dévoile une nouvelle solution System O)) en déphosphatation et désinfection pour les projets communautaires, commerciaux et institutionnels à **entretien minime !**

Les projets comme des regroupements de résidences ou terrains de camping en présence de zones sensibles peuvent maintenant réduire plus de 99 % du phosphore et jusqu'à 99,5 % des pathogènes, et ce, **sans électrodes ou lampe UV !**

Visitez systemo.ca pour tous les détails.

819-846-3642 (1 866 440-4975) / info@dboexpert.com



DBO
EXPERT

Un promoteur doit-il détenir une licence ?

Un développeur de terrain procède à la promotion de la vente de maisons unifamiliales neuves avec la collaboration d'un entrepreneur détenant la licence 1.1.1. Le développeur détient les droits de propriété des terrains et il collabore avec un entrepreneur général pour la construction de l'immeuble et la vente est faite par l'intermédiaire de l'entrepreneur détenant la licence 1.1.1., lequel acquiert également les droits de propriété du terrain.

La Régie du bâtiment (RBQ) a donné plusieurs constats d'infraction à un développeur de terrain selon l'article 46 de la Loi sur le bâtiment sous prétexte qu'il n'avait pas la bonne sous-catégorie de licence. Il faut préciser que le développeur de terrain détenait les licences 1.2 et 1.3 « entrepreneur général ».

Selon le libellé des annexes à la Loi sur le bâtiment pour les licences de la RBQ, un entrepreneur détenant une licence 1.3 peut faire la construction d'une maison neuve en sous-traitance pour le compte d'un entrepreneur qui détient la licence 1.1.1. Par contre, un développeur de terrain qui détient des terrains peut-il utiliser les services d'un entrepreneur détenant la licence 1.1.1 si la vente est ultimement faite par l'entrepreneur détenant la licence 1.1.1 et que le nouveau propriétaire reçoit le plan de garantie GCR? La RBQ a conclu que ce n'était pas possible.

Cette interprétation est, à notre avis, erronée et ne respecte pas l'objet de la Loi. En effet, selon le Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs, rien n'empêche deux sociétés en collaboration d'exécuter la construction d'un bâtiment résidentiel neuf si l'une des deux sociétés détient l'accréditation de la GCR et que le bénéficiaire obtient la garantie prévue par la Loi.



M^e Danny Gravel

L'unique différence entre un entrepreneur 1.2 et 1.3 et un entrepreneur 1.1.1 et 1.1.2 est l'accréditation à la GCR afin que les nouveaux propriétaires soient protégés par le plan de garantie.

Or, la RBQ a donné des constats d'infraction au développeur qui ne détenait pas la licence 1.1.1 malgré la collaboration avec l'entrepreneur détenant cette licence, et ce, sans qu'il existe aucun préjudice pour le public. Il faut préciser que le préjudice contre le public n'est pas un critère afin de donner un constat d'infraction selon l'article 46 de la Loi sur le bâtiment. Tout de même, il n'existe aucune restriction dans la Loi, selon nous, qui empêche un développeur de terrain de collaborer avec un entrepreneur détenant la sous-catégorie de licence 1.1.1 pour la construction de maisons neuves.

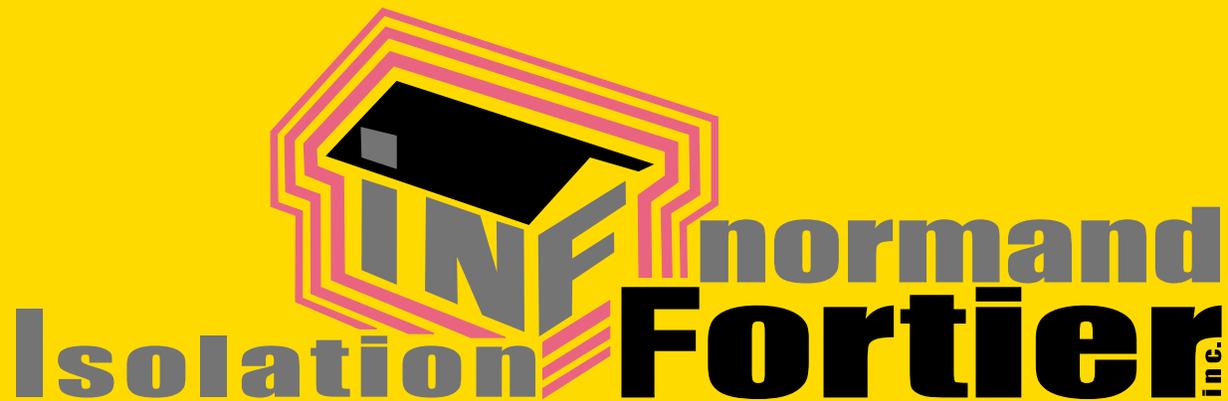
Les amendes minimales à prévoir pour avoir fait la promotion de la vente de maisons neuves sont de l'ordre de 16 817 \$ pour le développeur de terrain qui détient une licence RBQ, mais qui n'aurait pas la

sous-catégorie 1.1.1. et de 33 635 \$ pour le développeur de terrain sans licence RBQ.

Si vous êtes concerné par cette situation et désirez obtenir de l'information supplémentaire ou si vous recevez une demande d'un enquêteur RBQ ou un constat d'infraction, nous vous invitons à communiquer avec M^e Jean Rousseau au 819 822-4477 pour connaître vos droits. Nous vous tiendrons également informé de toute décision des tribunaux sur ce sujet. ■

**Crochetière
— Pétrin.**
▪ Droit de la
construction

Uréthane giclé



RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL

■ Laine soufflée ■ Ignifugation



Les **EXPERTS** d'Isolation Normand Fortier proposent à leur clientèle une expertise de pointe

819 822-1260 ■ WWW.ISOFORTIER.COM



DÉCONTAMINATION / IGNIFUGATION / DÉMOLITION

DÉCONTAMINATION

IGNIFUGATION

DÉMOLITION

Nous desservons le secteur commercial, institutionnel et industriel dans le domaine de l'ignifugation, la démolition et la décontamination de bâtiments (amiante, plomb, moisissure, béryllium, etc.)

Planchers chauffants : le grand confort

Les fils chauffants sous la céramique du plancher de la salle de bain sont en voie de devenir la norme, surtout lors de rénovations. Ce type de chauffage est très confortable et s'avère rarement problématique.

Quand le plancher radiant – sous forme de fils chauffants ou de tubulure d'eau chaude – s'étend à d'autres pièces, voire à toute la maison, l'installation est beaucoup plus complexe. On doit s'assurer de la compatibilité avec les recouvrements de plancher et que le chauffage radiant soit suffisant comme source de chaleur principale.

AVANTAGES DES PLANCHERS CHAUFFANTS

- > Ne génère aucun bruit
- > N'occupe aucun espace
- > Assèche les planchers mouillés
- > Sensation de confort
- > Aucune chaleur intense
- > Économie d'énergie

Ces systèmes chauffent essentiellement par rayonnement. Les fils ou la tubulure communiquent leur énergie thermique au plancher, qui devient une masse qui irradie de la chaleur et réchauffe les autres masses dans la pièce. Au contact des meubles et matériaux ainsi chauffés, l'air se réchauffe.

À moins d'une installation fautive qui concentre des fils chauffants à un endroit sous le plancher, les pieds n'auront jamais trop chaud. On n'aura pas non plus l'impression de « rôti » par les rayons émis, qui sont semblables à ceux du soleil.



Photo : Courtoisie de Stelco

CHAUFFAGE PRINCIPAL OU CHAUFFAGE D'APPOINT ?

Au plus froid de l'hiver, le chauffage radiant du plancher n'est pas toujours suffisant pour chauffer adéquatement une pièce. Dans les salles de bain, on ne doit pas installer de fils chauffants sous les appareils de plomberie, les armoires et la vanité. Souvent, il ne reste tout simplement pas assez de surface de plancher. On doit alors compléter avec une petite plinthe électrique ou un convecteur.

« Il faut couvrir au moins 60 % de la superficie de la pièce pour pouvoir chauffer adéquatement et se servir des fils comme chauffage principal », affirme Philippe Beaulieu, copropriétaire chez le fabricant Ouellet.

Dans une cuisine dotée de nombreuses armoires et d'un îlot, la règle du 60 % pourrait être difficile à appliquer. S'il y a dans la pièce une grande porte-patio et des murs extérieurs mal isolés qui causent des déperditions de chaleur, alors le plancher chauffant pourrait ne pas suffire.

Si la céramique du plancher ne vous plaît plus, sachez qu'en la retirant, les fils ne survivront pas !

« Les câbles chauffants ont la durabilité du décor qu'on choisit, prévient Sylvie Gagnon, présidente du distributeur et fabricant Flexco. Si je suis tannée de ma céramique, je devrai l'arracher en endommageant mes câbles, ou la couvrir et doubler l'épaisseur du plancher ».

TOUTE LA MAISON

Si c'est tout un étage ou l'ensemble de la maison qui est chauffé par planchers radiants, l'installation doit nécessairement avoir été supervisée par un expert capable de calculer les besoins et recommander les bons matériaux.

Certains matériaux sont incompatibles, comme le bois franc et les fils chauffants. L'efficacité est toujours moindre sous du tapis ou un prélat.

Les systèmes hydroniques (à l'eau chaude) sont encore plus complexes à installer, surtout quand ils sont divisés en plusieurs zones. On les retrouve de plus en plus dans le béton de la dalle du sous-sol.

En terminant, il faut savoir que ces types d'installations sont généralement plus coûteuses qu'un système conventionnel, particulièrement lors de travaux de rénovation. ■



PRÉSENTATION DUBAI

Le Jeudi 7 Novembre
De 18 h à 20 h
Goûter + bière & vin

Réserver auprès de
Mme Nicole Côté
819 563-9643 poste 236
ou ncote@apchq-estrie.com

Salle de formation de l'APCHQ
2e étage



Dubai

 du 22 novembre au 1^{er} décembre 2020

PRIX PAR PERSONNE

en occupation double/taxes incluses

1599 \$

23 novembre : accueil personnalisé par votre guide francophone à l'aéroport de Dubaï. Transfert privé en autocar vers l'hôtel et cocktail de bienvenue.

23 au 30 novembre : 7 nuits + 1 journée complète à l'hôtel Donatello Dubaï – en formule 2 repas par jour – petits déjeuners + choix du lunch ou du souper.

24 novembre : visite combo le vieux & le nouveau Dubaï en français suivi du lunch.

25 novembre : safari en 4x4 dans le désert incluant souper-spectacle.

26, 27 et 28 novembre : temps libre pour visiter le salon de construction Big Fives ou expo Universel 2020 de Dubaï. Transfert privé vers le BIG5 le 26-27 ou 28 novembre au matin (aller seulement).

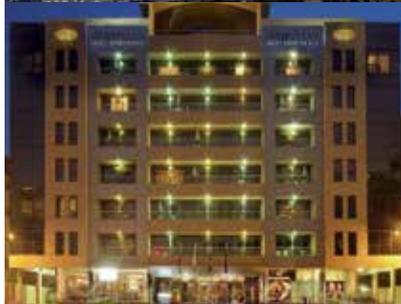
26 novembre : Journée libre et ascension du Burj Khalifa en soirée (plus haute tour du monde).

27 novembre : souper Croisière dans la marina de Dubaï sur un Dhow Traditionnel (bateau authentique).

28 novembre : souper devant les magnifiques fontaines au restaurant Mediteraneo de l'hôtel Armani.

29 novembre : Excursions optionnelles : Abu Dhabi en français avec lunch ou vivez l'expérience d'une nuit dans le désert à l'hôtel de luxe Tital Liwa en formule club.

30 novembre : transfert privé vers l'aéroport de Dubaï à la fin du séjour.



Le Donatello Hotel

Le Donatello Hotel est situé entre le centre-ville et le port de plaisance de Dubaï. Ses chambres élégantes sont dotées d'une télévision à écran LCD. Il propose une piscine sur le toit et une salle de sport bien équipée.

Les chambres et les suites climatisées disposent d'une décoration moderne et d'une salle de bains spacieuse.

Le Donatello Hotel possède 2 restaurants à la mode, qui servent une cuisine gastronomique locale et internationale. Vous pourrez également commander des plats à la carte en sollicitant le service d'étage.

Le centre commercial Mall of the Emirates, avec sa station de sports d'hiver intérieure Ski Dubai, est à 10 minutes de marche. Vous séjournerez à 200 mètres de la station de métro Sharaf DG et à moins de 500 mètres de celle de Mall of Emirates.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le vol international (prix à venir en décembre 2019)
- Forfait d'excursions optionnelles (28 novembre) :
 - 1- Excursions en français Abou Dabi avec lunch 79 \$ par personne
 - 2- 1 nuit dans le désert à l'hôtel Tital Liwa(4étoiles) en formule Club avec Transport : 289 \$ par personne
- Repas non mentionnés
- Les pourboires aux guides et chauffeurs
- Les assurances voyages
- Taxes de tourisme hôtelière de 5.50 CAD (15 dirhams) par nuit par chambre

NICHOLAS MONFETTE



VOYAGES - TRAVELS

AQUATERRA
SHERBROOKE

819-565-0101 # 221 | 1 877-565-0102 # 221

nicholas@voyagesaquaterra.com

www.voyagesaquaterrasherbrooke.com

322 boul. Queen – Victoria, Sherbrooke | Titulaire d'un permis du Québec

BRIQUES ET PIERRES

**SIMPLEMENT
LE MEILLEUR CHOIX
POUR VOTRE REVÊTEMENT
EXTÉRIEUR.**



**GRANDE VALEUR
AJOUTÉE**



**EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE**



**PALETTE DE STYLES
INCOMPARABLE**



**À L'ÉPREUVE
DU TEMPS**



**RÉSISTANT ET
SANS ENTRETIEN**



**INSONORISATION
SUPÉRIEURE**



PROCUREZ-VOUS LE CATALOGUE 2019
PERMACON.CA | 1 888 PERMACON

**PROGRAMME D'ESCOMPTE AVANTAGEUX
POUR LES MAISONS MODÈLES
POUR TOUS LES DÉTAILS, CONTACTEZ
ÉRIK JULIEN AU 418 717-7382**

Présentation de nos mentors

Comme vous le savez déjà, l'APCHQ-Estrie a mis sur pied un service de mentorat pour entrepreneurs en construction. Dans cette édition du *Bâtisseur*, nous vous présentons nos quatre mentors.



Lucie Bergeron

« Chacun sa façon, l'important c'est d'avoir des objectifs et de tout faire pour les atteindre! »

Mme Bergeron a acquis 30 ans d'expérience en tant que gestionnaire. L'exemple familial l'a poussée à reprendre les rênes de l'entreprise de son père assez tôt dans sa carrière. Elle a pris plusieurs décisions d'affaires importantes, dont la centralisation dans un seul magasin plutôt que trois, en plus de diversifier l'offre de ses produits et la façon de faire pour suivre l'évolution du marché et pour satisfaire une clientèle diversifiée de plus en plus exigeante.

Valeurs professionnelles :

Honnêteté, confiance en soi, avoir de l'ambition, travailler en équipe, souci des autres, être visionnaire.



Esther Dupont

« Je suis une personne à l'écoute des autres et j'ai envie d'aider les entrepreneurs dans leurs démarches personnelles et professionnelles. »

Mme Dupont est entrepreneure en construction depuis près de 20 ans et gestionnaire en immobilier depuis près de 10 ans. Elle possède aussi un baccalauréat en relations industrielles et un certificat aux HEC en gestion d'entreprise. Après toutes ces années, elle a acquis une solide expérience en gestion de chantier, en gestion de personnel, en administration et en planification stratégique. Elle souhaite faire profiter de son expérience et de son écoute à d'autres entrepreneurs.

Valeurs professionnelles :

L'intégrité, la persévérance, la passion, la discipline et la rigueur.



Daniel Pellerin

« Le vrai courage, c'est la capacité de voir les choses telles qu'elles sont réellement et d'agir en conséquence. »

M. Pellerin est gestionnaire d'une entreprise dans le domaine de la construction depuis plus de 15 ans. Il a une formation en communication consciente (écoute empathique) et il est passionné par l'entrepreneuriat. Pour lui, entreprendre, c'est la meilleure façon pour une personne de se développer dans toutes ses sphères. Ayant été lui-même mentoré, il aimerait redonner au suivant. Il souhaite que son mentoré puisse se développer et prenne conscience de ce qu'il ne voit peut-être pas en lui.

Valeurs professionnelles :

Rigueur, intégrité, plaisir au travail, partenariat bienveillant, excellence, apprentissage en continu.



René Desrosiers

« Pourquoi pas ? »

L'entrepreneurship a poussé M. Desrosiers à démarrer son entreprise dès l'âge de 20 ans. Au cours des années, son entreprise a évolué et il a eu à gérer jusqu'à 100 employés. Aujourd'hui à la retraite, il s'implique encore dans plusieurs projets liés au domaine de la construction. Il souhaite transmettre ses connaissances et partager des expériences avec son mentoré.

Valeurs professionnelles :

Honnêteté, persévérance, respect, ouverture d'esprit, confiance, compétence.

DEVENIR ENTREPRENEUR

Cours RBQ pour l'exemption des examens

L'APCHQ, région de l'Estrie, vous offre un programme de formation spécialisée qui mène à l'obtention de votre licence d'entrepreneur! Pour une nouvelle licence, un nouveau répondant, un ajout de catégorie, sous-catégorie ou perfectionnement.

Administration

13 mai au 22 juin 2020

Gestion de la sécurité sur les chantiers

21 novembre au 9 décembre 2019
22 avril au 11 mai 2020

Gestion de projets de chantiers

7 janvier au 5 mars 2020

Exécution de travaux

21 mars au 20 avril 2020

AJOUT DE LA CATÉGORIE 6.1

Charpente de bois

7 au 18 mars 2020

Pour toute information concernant les cours RBQ, contactez Josée Demers au 819 563-9643, poste 222 ou jdemers@apchq-estrie.com.

ASP-CONSTRUCTION

Le cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction vous mène vers l'obtention de la carte ASP. Cette carte est obligatoire pour avoir accès à un chantier et nécessaire pour l'obtention d'une carte de compétence à la CCQ.

Le cours, d'une durée de 30 h, inclut le volet de formation SIMDUT 2015 (système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)

N.B. : Les participants doivent être présents à tous les cours.

Dates de formations

16, 17 et 23, 24 novembre 2019
14, 15, 21, 22 mars 2020
2, 3, 9, 10 mai 2020

Pour toute information concernant les cours ASP, contactez Vanessa Lainslie au 819 563-9643, poste 224 ou service@apchq-estrie.com.

L'horaire des cours est disponible sur www.formation.apchq.com

Les dates de formation sont sujettes à changements sans préavis.

Party de Noël des membres de l'APCHQ et de leurs employés

7 décembre 2019
Théâtre Granada

Souper d'huîtres

13 novembre 2019
O'Chevreuil

Expo habitat de l'Estrie

13 au 16 février 2020
Centre de foires de Sherbrooke

Voyage à Dubaï

22 novembre au 1^{er} décembre 2020

5 À 7 FORMATION À L'APCHQ-ESTRIE

Le mur parfait

28 novembre 2019
Par Daniel Corbeil

Installation de revêtement extérieur

23 janvier 2020
Par Daniel Corbeil

Les extras

7 février 2020
Par M^e Martin Nadeau

DÉJEUNERS-CONFÉRENCES

Dénonciation de contrat

6 décembre 2019
Par M^e Samuel Proulx

Hypothèque légale

17 janvier 2020
Par M^e Samuel Proulx

Rainville
TOUJOURS PRÊT, TOUJOURS PRÉS GAZ PROPANE

ROBERT GAGNON
Directeur de succursale

4589, boul. Bourque
Sherbrooke QC J1N 2G6

Tél. : 819 564-8296
Télec. : 819 564-0730
rgagnon@gazpropanerainville.com

RBQ : 8247-3604

GÉNÉRAUX

Construction SM Asselin inc.

Steve Asselin
3465, rue du Renard
Sherbrooke QC J1H 0C7
819 679-6888

DFG Construction inc.

Denis Fréchette
57, rue de l'Horizon
Eastman QC J0W 1P0
819 437-1645

9105-4866 Québec inc.

Michel Pinard
241, rue Notre-Dame des Mères
Sherbrooke QC J1C 0A8
819 571-9934

Construction G. Laforest inc.

Guillaume Laforest
1161, chemin Bolduc
Magog QC J1X 3W5
819 679-6397

Habitations Apojé inc.

Jérémy Pellerin
30, rue Générations
St-Denis-de-Brompton QC
J0B 2P0
819 578-8670

Urbéco inc.

Mykaël Duclos
225, rue Principale Ouest
Dudswell QC J0B 2L0
819 674-6393

Construction et rénovation

Claude Lequin inc.

Claude Lequin
117, chemin Lequin
Shefford QC J2M 1K4
819 440-8424

Bähler et Théberge inc.

Jean-Frédéric Théberge
4208, rue St-François Nord
Sherbrooke QC J1H 0C9
819 481-2434

Les Entreprises Stépatek inc.

Stéphane Tremblay
13760, chemin de Fairfax
Stanstead-Est QC J0B 3E0
819 879-4044

St-Georges Structures et Civil inc.

Nicolas Leblanc
175, rue Wellington Sud
Sherbrooke QC J1H 5E1
819 791-5744

Construction Matéra inc.

Rémy Pinette
2831, rue des Chênes
Sherbrooke QC J1L 1T4
819 349-8561

SPÉCIALISÉS

Rénovations Rêves des Cantons inc.

Marie-France Poirier-Perreault
95, rue du Domaine
Magog QC J1X 5Z3
819 212-9425

Calorifugeage de l'Estrie inc.

Sylvain Grenache
510, rue Joseph-Latour
Sherbrooke QC J1C 0W2
819 674-7761

9401-0311 Québec inc.

Raymond Beaulieu
2501, rue Des Vents
Sherbrooke QC J1R 0K4
819 578-4477

Les Entreprises David Pettigrew inc.

David Pettigrew
115, rue Caron
Cookshire QC J0B 1M0
819 571-1445

9400-0114 Québec inc.

Christian Dostie
207, rue Aubin
East Angus QC J0B 1R0
819 580-1492

9397-0804 Québec inc.

Sébastien Roy
4512, rue des Paddocks
Sherbrooke QC J1N 1C3
819 238-9897

9397-4673 Québec inc.

Louis Deguire
740, rue Katherine
Sherbrooke QC J1N 0G6
819 821-0931

Revêtement R.M. Plante inc.

Michaël Plante
226A, route 216
Stoke QC J0B 3G0
819 434-1522

Plomberie Brayoud inc.

Benoît Brayoud
141, 11^e avenue Sud
Sherbrooke QC J1G 2T2
819 580-3517

FOURNISSEURS

Panneaux Banerpan (2009) inc.

Pierre Desjardins
250, route 139 Sud
Acton Vale QC J0H 1K0
450 546-9047

FNX-Innov inc.

Richard Hélie
3705, boulevard Industriel
Sherbrooke QC J1L 1X8
819 566-8855

ASSOCIÉS

Ramonage QC inc.

Karl St-Onge-Pelletier
21, chemin des Riverains
Austin QC J0B 1B0
819 345-4503

St-Georges Structures et Civil inc.

Nicolas Leblanc
175, rue Wellington Sud
Sherbrooke QC J1H 5E1
819 791-5744





Toute une vie chez MRA



Le Programme d'assurances personnalisées de l'APCHQ

Le plus important programme privé au Québec pour les professionnels de la construction et de la rénovation avec un ensemble de protections unique au bénéfice des membres et incluant un avantage extrêmement apprécié : **Le remboursement des primes.**

- 1. Saviez-vous que...** au 30 septembre 2019, 989 assurés se sont partagés plus de 18 980 000 \$, soit en moyenne un boni à la retraite non imposable de plus de 19 100 \$ chacun?
- 2. Saviez-vous que...** le programme d'assurance salaire vous garantit les meilleurs taux fixes et garantis disponibles sur le marché?
- 3. Saviez-vous que...** l'assureur verse près de 11 000 000 \$ annuellement sous forme de prestations ou de remboursements des frais médicaux et dentaires aux membres et leur famille?
- 4. Saviez-vous que...** le programme offre également une protection en accident-maladie complémentaire jusqu'à 90 ans et l'assurance voyage jusqu'à 80 ans?
- 5. Saviez-vous que...** les primes de l'assurance salaire sont présentement moins élevées qu'en 2002 ?

Ce n'est certainement pas un hasard si le programme de l'APCHQ a un tel succès. Il se doit d'être toujours le plus avantageux pour les membres. Renseignez-vous, vous serez agréablement surpris des résultats.